

dernières années. Je suis fier des exploits de la famille Campbell et de la tradition d'excellence qu'elle perpétue.

J'approuve le principe du projet de loi. Il y a cependant certains problèmes, mais je crois qu'ils seront réglés au moment de l'étude en comité. Je ne m'étendrai pas très longtemps sur le premier problème, qui est peut-être le plus important. Ce problème est lié au fait que c'est le ministre qui délimitera le marché. Je voudrais bien savoir comment cette décision sera prise et sur quels facteurs elle sera fondée. Prenons par exemple le cas du sud-ouest de l'Ontario, où nous avons des hippodromes à London, à Sarnia, soit l'hippodrome Hiawatha, et à Dresden, qui est à mi-chemin entre Sarnia et Windsor. L'hippodrome de Dresden n'est ouvert qu'environ 24 jours par année. Ce n'est pas le genre d'hippodrome urbain qu'on voit à l'extérieur de Toronto, ou encore à Flamboro, à Fort-Érie ou à Woodbine. Cet hippodrome est situé dans un secteur rural et n'était ouvert à l'origine que pendant la foire d'automne.

C'est le genre d'hippodrome où il n'y a pas de restaurant élégant. Il y a par contre d'excellents restaurants à Dresden et dans les localités environnantes. Sa clientèle n'est pas commune et il règne une atmosphère de kermesse. L'atmosphère du rendez-vous à la foire. Une atmosphère de pique-nique qu'on aime tant dans la région. Elle est réputée pour la qualité de ses courses et ses épreuves d'étalon primés.

Dans la discussion de ce projet de loi qu'il s'agit d'insérer dans la législation, il importe d'examiner l'effet qu'il peut avoir sur un hippodrome de ce genre, qui est entouré par trois villes beaucoup plus grandes. Si la télésalle est adoptée, nous allons voir les conséquences que cela va avoir pour cette piste. Est-ce que les gens qui suivent les courses et les turfistes qui y courent vont avoir part à cette activité, ou ne vont-ils pas être évincés par des endroits plus importants?

J'ai reçu des commentaires très favorables au sujet des essais effectués à Hiawatha à Sarnia l'hiver dernier, une expérience couronnée de succès. Mais la réussite n'a pas été aussi franche que prévu, à cause de compressions de personnel au pont Blue Water reliant cette ville au Michigan. A cause des longs embouteillages, 70 p. 100 des clients environ étaient ontariens contre seulement 30 p. 100 d'amateurs venus du Michigan. Cet essai a été faussé, mais même dans ces conditions, je pense que cela va donner de l'attrait à cette piste, spécialement pour les personnes d'âge mûr qui aiment se rendre aux courses et voir courir les chevaux. A Toronto, les gens qui possèdent un cheval, en tout ou en partie, n'ont qu'à aller à la piste Hiawatha, à London ou à Dresden ou à regarder courir les chevaux dans les télésalles. Je tiens à ce que cela soit

Le Code criminel

clairement défini ou bien dans la législation ou bien dans la réglementation. J'aimerais prendre connaissance du règlement qui sera formulé pour avoir une idée de la façon dont cette région va être traitée.

• (1620)

Il y a un autre sujet que je tiendrai à examiner brièvement en comité—le ministre en a fait mention dans son Adresse—c'est qu'il ne s'agit pas d'une question de boîtes à paris hors piste. Je tiens à m'assurer que cela va avoir un effet positif pour l'industrie. A ce sujet, j'aimerais faire le rapprochement avec l'effet qu'ont dans l'État du Massachusetts, ces boîtes à paris qui ont détruit l'industrie. Nous voulons être certains que cela ne se produira pas ici au Canada.

A mon avis, il faudrait examiner ce qui s'est passé aux pistes de courses de Foxboro et de Yonkers au Massachusetts après la légalisation des boîtes à paris. Je ne vais pas y consacrer beaucoup de temps, mais je tiens simplement à répéter que l'industrie canadienne des courses est une des meilleures du monde.

Je suis d'accord en principe avec l'objet du projet de loi. Je tiendrai à examiner de plus près le projet de réglementation et les domaines qui vont être réglementés pour m'assurer que l'avenir de cette industrie n'est pas menacé.

Après ces quelques remarques, monsieur le Président, j'ajouterais que j'ai hâte d'examiner la question en comité.

M. Bob Horner (Mississauga-Ouest): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-7. Je tiens à dire tout de suite que j'appuie sans réserve ce projet de loi.

Ma circonscription de Mississauga-Ouest n'abritera probablement jamais de salle de paris car elle est entourée d'hippodromes, soit le Greenwood à quelque 25 milles de là, le Woodbine à 15 milles environ, le Mohawk à 30 milles approximativement, et le Fort Érie à quelque 80 milles. On ne va pas établir une salle de paris dans ma circonscription et détourner ainsi les amateurs de l'hippodrome qu'ils fréquentent habituellement.

Ce projet de loi vise à aider les hippodromes en difficulté. Je me suis entretenu avec les responsables de différents hippodromes de tout le pays. Ceux du Québec appuient ce projet de loi. L'hippodrome Sudbury Downs est fermé et ne pourra rouvrir ses portes qu'après l'adoption de ce projet de loi. Ceux du Manitoba l'attendent impatiemment. L'hippodrome Assiniboia Downs, dans cette province, éprouve de graves difficultés. En Colombie-Britannique, les administrateurs et les propriétaires d'hippodromes sont venus me dire qu'il fallait adopter ce projet de loi.